

1781. obligé d'envoyer dix-neuf hommes des vaisseaux ; s'il vient encore des bateaux ayant à bord des personnes échangées en destination du Vermont, il n'a plus d'hommes dont il puisse se passer. Marsh a laissé sans le savoir un beau garçon hollandais à la Pointe-à-la-Chevelure ; il a été amené à bord et est très content. A pris à bord aujourd'hui quatre hommes et 19 femmes et enfants de la Pointe-à-la-Chevelure avec un permis du gouverneur Chittenden ; ils sont envoyés à Saint-Jean. Après avoir conféré avec Fay, le colonel Clarke, qui avait amené ces gens-là, a envoyé un fort parti d'éclaireurs ; craignant que ce parti ne soit destiné à attaquer les faneurs, va descendre au plus vite pour les protéger. Mesures qui devraient être prises pour empêcher le foin d'être détruit. Page 98
- 30 août,  
Lac  
ChAMPLAIN. Exposé par Chambers, des infractions faites à l'armistice conclu avec Fay de la part du Vermont, en tenant sur pied des partis hostiles, en rassemblant des approvisionnements, etc., à Ticondéroga, sous la protection d'un parlementaire, et par d'autres violations des conditions convenues. 100
- 30 août,  
" Maria,"  
Lac  
ChAMPLAIN. Chambers à Haldimand. Envoie un exposé de la violation de l'armistice par les gens du Vermont. Dees, le canonnier chargé des bateaux en destination de Skenesborough, a avec lui M. Marsh, quatre femmes et douze enfants. Un nommé Hawley envoyé à Sherwood. 103
- 3 septembre,  
Lac  
ChAMPLAIN. Le même au même. Suggère que le *Royal George* descende à Saint-Jean, s'il n'est pas nécessaire là où il est ; ça prendra quelque temps, car il faudra le décharger pour lui faire passer la batture ; les matelots pourront être employés dans le chantier de marine de Saint-Jean, où l'on en a grand besoin. Le lieutenant Blacket a demandé un congé pour aller en Angleterre dans un but d'avancement, lord Percy lui ayant promis de l'emploi dans la marine. 104
- 8 septembre,  
Lac  
ChAMPLAIN. Le même au même. Le garçon dont il a parlé (p. 98) ne répondrait pas au dessein de Son Excellence ; c'est pourquoi il ne l'a pas envoyé. En conformité des ordres, n'enverra pas de partis d'éclaireurs du côté est pendant l'absence de Sherwood et de Smyth. 105
- 10 septembre,  
Lac  
ChAMPLAIN. Le même au même. M. Stevens a été accueilli à bord du *Maria*, après s'être échappé des mains des rebelles à Bennington. Envoie les journaux qu'il a apportés ; il a reçu celui en petits caractères de M. Alden, à Shaftesbury, lequel s'en allait au Rhode-Island, à New-York et à Boston, et écrira à Son Excellence. Sherwood et Smyth ont été débarqués à l'île Valcour ; Stevens dit qu'ils étaient rendus à Gilliland hier. Tandis que Stevens était prisonnier à Bennington, le capitaine Putnam y est arrivé " avec des lettres du Congrès permettant au Vermont d'être un Etat libre, sous condition de céder ses dernières acquisitions à l'Etat." 106
- 11 septembre,  
Lac  
ChAMPLAIN. Le même au même. A pris à bord M. Marsh, de Skenesborough, avec des familles formant un total de 117 femmes et enfants, qui appartiennent à des loyalistes servant en Canada. Le parlementaire qui était avec eux a été congédié à la Pointe-à-la-Chevelure. Avant le départ de Marsh de Skenesborough, le colonel Allen, le major Fay et d'autres personnes attendaient Sherwood et Smyth, qui, à ce qu'il croit, sont encore retenus à Gilliland par un gros temps. 107
- 13 septembre,  
Lac  
ChAMPLAIN. Le même au même. Fait remarquer la facilité avec laquelle les gens employés à abattre du bois, à faucher du foin, etc., sur les bords du lac, peuvent communiquer avec les rebelles et les mécontents du Canada ; il lui en coûterait de se fier à l'un d'entre eux. Ne sait rien de Fraser, mais son commis est un rebelle aussi prononcé qu'aucun de ceux qu'il y a dans la province ; les rebelles doivent